

Hénin-Beaumont c'est Vous !

le magazine municipal qui parle de vous

PATRIMOINE DE LA VILLE :

**La fin d'un
scandale !**



FRUITS ET LÉGUMES, PRODUITS TERROIRS...
PANIER GARNI ET CORBEILLES DE FRUITS



Votre magasin à votre porte !

Appelez nous 03 21 49 18 58

116 rue d'Harnes - HÉNIN-BEAUMONT



**VOLETS ROULANTS MENUISERIES PVC-ALU-BOIS - PORTAILS
PORTES DE GARAGE RIDEAUX METALLIQUES - MOTORISATIONS - STORES**

*Profitez de notre
mois anniversaire .
Remises
exceptionnelles*



**FACILITÉS
DE PAIEMENT**



Zone artisanale «Le Chemy» Face à Cora - COURRIERES
Ouvert du lundi au vendredi 7 h 45-12 h / 13 h 45-17 h 30 (16h 30 le vendredi) - Le samedi matin 9 h - 12 h

**DEVIS
GRATUIT**

03 21 20 06 09

www.levolet-heninois-ouvertures.com



+ de services, - d'impôts : à mi-mandat, notre engagement est respecté !

Je l'ai répété à l'occasion de mes vœux aux habitants de la ville pour l'année 2017 : il est intolérable de constater que les collectivités, sous prétexte de fournir plus de services à la population, augmentent sans cesse la charge fiscale qui pèse sur vos épaules. L'année dernière, le Département et l'Agglomération se sont « défoulés » et beaucoup d'entre vous l'ont ressenti.

Aussi, à l'occasion du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu le 24 février et qui préfigure ce que sera le budget primitif 2017, j'ai proposé d'alléger encore un peu plus la fiscalité communale, en soumettant au Conseil municipal le principe d'une baisse dont le pourcentage reste à définir.

Cette baisse de la pression fiscale, sachez-le, se fera dans une année forte en investissements, en nouveaux projets déjà évoqués et, comme vous pourrez le constater dans le grand dossier de ce numéro, en tenant

compte de l'impérieuse nécessité de protéger notre patrimoine municipal, trop longtemps négligé. Les échafaudages qui habillent depuis quelques semaines l'hôtel de ville en sont une preuve.

On peut faire plus, avec moins ! C'était notre engagement de candidats, c'est devenu notre *credo* de gestionnaires. Nous arriverons à la fin du mois de mars à la moitié du mandat municipal. Loin de n'être qu'une étape vers la fin, c'est surtout un nouveau départ. Les trois années à venir seront encore riches : la quasi-totalité des propositions de notre programme sont déjà concrétisées, et nous avons encore beaucoup de nouveaux projets à l'esprit.

Le plus beau reste à venir, continuez de nous soutenir comme vous le faites depuis le début !

Steve Briois,
Maire d'Hénin-Beaumont



ÉGLISE SAINT-MARTIN

Notre monument classé bientôt restauré !

Inaugurée en 1932, l'église est un édifice emblématique et architecturalement remarquable par sa structure et ses vitraux, ce qui lui vaut depuis 2003 d'être classée à l'inventaire des monuments historiques.

Construit en brique recouverte de plaques de béton agrafées, le bâtiment a subi les aléas du temps et de la pollution, ce qui a nécessité depuis 2010 des tranches de restauration – façades, couverture, vitraux – indispensables à sa durabilité.

L'actuel chantier consiste à réparer et remplacer les bétons dégradés et les descentes d'eau pluviale, à refaire les marches et la dalle béton de l'entrée principale, à réparer les huisseries métalliques, les grilles en fer forgé et à restaurer des vitraux.

La Ville porte par ailleurs, en collaboration avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), une réflexion sur les travaux de réfection intérieure de l'église.

Des opérations lourdes mais nécessaires, qui permettront aux habitants de la ville de se réapproprier un lieu qui a accueilli, enchanté et parfois impressionné des générations d'Hénois et de Beaumontois...



Coût de
l'opération :
1,8 M€
2016-2017





HÔTEL DE VILLE : la Maison commune menaçait de s'effondrer

Élément fort de la reconstruction consécutive à la Première Guerre mondiale, l'actuel hôtel de ville, bâti sous la direction de l'architecte André Dufau, a été inauguré en juin 1926.

S'il fut dans un premier temps correctement entretenu, l'absence totale de travaux de réfection, de consolidation et d'entretien au cours des dernières décennies a entraîné une forte dégradation de l'état général du bâtiment et notamment de ses façades.

Face au risque avéré de chutes d'éléments et donc de mise en danger des riverains, des filets de protection ont été installés mais ils ne constituent toutefois pas une solution pérenne.

Les multiples dégradations nécessitent aujourd'hui de grosses réparations portant sur les décors, la sécurisation des enduits et les toitures ; les menuiseries extérieures seront partiellement remplacées et le vitrail de l'escalier d'honneur, restauré. Un ravalement complet des façades viendra harmoniser cet ensemble.



Coût de
l'opération :
1,4 M€
2017-2018





LE CEDRE BLEU : un futur havre de paix pour les seniors

Situé en centre-ville d'Hénin-Beaumont, rue Napoléon Demarquette, sur une parcelle de 5000 m², le Cèdre Bleu a pendant de nombreuses années été utilisé par des familles dans le cadre de réceptions.

Laissé par la suite à l'abandon, l'endroit a fini par devenir une véritable friche.

Depuis plusieurs mois, la Commune travaille à créer sur ce magnifique site un ensemble de logements et une salle communale :

- une résidence autonomie de 42 logements de type 2 ;
- une résidence seniors de 40 logements de types 2 et 3 ;
- une salle municipale de 400 m² qui s'appellera le Cèdre bleu, conformément à la promesse de Steeve Briois lors de la dernière campagne municipale.

Dans les deux ans à venir, cette réhabilitation permettra de proposer à nos aînés des logements adaptés de qualité, de redonner une destination à ce bel endroit et de contribuer à la dynamisation du centre-ville et de ses commerces.





LA LOURDE RESPONSABILITÉ D'EUGÈNE BINAISSE

La fermeture du Cèdre Bleu date de 2009, justement au moment où Eugène Binaisse s'est installé à la mairie. Sur ce dossier stratégique, M. Binaisse n'a rien fait en 5 ans.

Pire, il n'a pas protégé le bâtiment du Cèdre bleu des pilleurs et des vandales qui ont littéralement détruit l'intérieur du restaurant.

Quelques mesures de sécurisation auraient pu empêcher la dégradation de ce bâtiment. Aucune n'a été prise et après avoir promis la vidéoprotection, Eugène Binaisse a retourné sa veste en votant contre au conseil municipal.

Une lourde responsabilité pour l'ancien maire et une sacrée ardoise pour le contribuable. Tout simplement scandaleux !

L'ESCAPADE sauvée des eaux

Construit en 1967, le bâtiment qui accueille L'Escapade n'a longtemps bénéficié que d'un faible travail d'entretien.

Les conséquences les plus problématiques de cette situation sont apparues en 2013, avec le constat de fuites au niveau de la toiture. Celles-ci ont alors été colmatées à l'aide de simples feuilles bitumineuses, sans réflexion globale sur l'étendue des travaux à entreprendre.

Afin de rendre au bâtiment son imperméabilité d'origine, la Municipalité a décidé de procéder au remplacement complet de l'étanchéité de la toiture. Des travaux complémentaires permettront par ailleurs de réaliser la mise en conformité des accès réservés aux techniciens chargés de l'entretien de la climatisation – et d'assurer ainsi la sécurité de ceux-ci.

Le cinquantenaire de l'Escapade devrait donc se dérouler au sec, à la grande satisfaction des agents et du public qui font vivre la structure.



Interview du Maire d'Hénin-Beaumont



Patrimoine : « Mes prédécesseurs ont failli à leur mission ! »

Steeve Briois, accompagné de Nicolas Moreaux, adjoint à l'Urbanisme

Habitant de la ville, vous avez vu le patrimoine de la commune se dégrader au fil des années : dans quel état l'avez-vous trouvé lors de votre arrivée à la tête de la Municipalité ?

Steeve Briois : Le patrimoine communal se compose d'équipements sportifs et culturels, de bâtiments administratifs, d'écoles, de salles polyvalentes... Comme une habitation, il doit être entretenu régulièrement. Le manque de soin apporté aux menuiseries, à l'isolation, à la charpente, à la plomberie, entraîne de lourdes conséquences en termes de sécurité, d'esthétique et de finances publiques.

L'Héninois que je suis avait mal au cœur de voir, année après année, mandat après mandat, maire après maire, les bâtiments et monuments les plus emblématiques de notre belle ville tomber lentement en ruines. Aucun d'entre eux ne répondait aux normes actuelles et rien n'était entrepris pour les préserver, sinon l'apposition de quelques « rustines » – à l'exemple du toit de L'Escapade – destinées à gagner du temps.

Malheureusement, la stratégie de la plupart de mes prédécesseurs consistait à repousser sans cesse le moment où ces dépenses impératives seraient engagées. Leur mauvaise gestion de l'argent public leur interdisait d'avoir une vision pour notre ville : seuls comptaient pour eux le court terme, leur réélection et – pour certains – les avantages matériels qu'ils pouvaient se procurer dans leur fonction.

Or, un maire sincèrement impliqué dans les affaires de sa commune doit poser son regard plus loin que la période durant laquelle il aura été aux responsabilités. Le travail que nous réalisons aujourd'hui doit être utile aux Héninois et aux Beaumontois de demain, à qui nous n'avons pas le droit de laisser une ville en déshérence.

Pourquoi un tel désintérêt de la part des précédentes majorités envers cette question, pourtant essentielle, du patrimoine ?

Mes prédécesseurs ont failli : il leur manquait la capacité à se projeter sur le temps long ; celui qui amène à envisager l'avenir de la ville et de ses

habitants dans 30, 50 ou 100 ans. La mission d'un maire et des élus qui l'entourent est certes de gérer la commune au quotidien, mais aussi et surtout de poser les fondements de son évolution future. Depuis 2001, mes prédécesseurs, eux, préféraient dépenser l'argent des contribuables dans les frais de fonctionnement de la Mairie ; ce n'est pas ma conception.

La crainte d'être impopulaire ne doit pas conduire à l'inaction : tel est le principe que mon équipe et moi-même suivons. Les habitants savent pertinemment que le redressement d'Hénin-Beaumont demandera plusieurs années ; ils connaissent parfaitement la situation dans laquelle se trouvait la ville lorsque nous avons été élus ; ils ont pleinement conscience que chacun, à son niveau, aura à assumer un effort.

Cet effort partagé a déjà commencé à porter ses fruits, sans que nous ayons eu à augmenter les impôts, puisque nous les avons baissés et le ferons encore en 2017.

Compte-tenu de la situation dont vous avez hérité, tant sur le plan patrimonial que financier, quelles sont les opérations prioritaires ?

Les travaux de rénovation de l'église Saint-Martin – pour lesquels la précédente majorité municipale avait entamé une étude qui s'était finalement enlisée dans un méandre administratif – vont connaître cette année une avancée importante. Sécurisé, esthétiquement rendu à sa beauté originelle, cet édifice sera en mesure d'accueillir à nouveau les fidèles, les visiteurs, les amateurs d'art, d'architecture et, à terme, les spectateurs des concerts que nous envisageons d'y programmer.

L'hôtel de ville va lui aussi bénéficier d'importants travaux – les derniers dataient de 1982 –, entre autres justifiés par le danger que les chutes de pans de façade représentaient pour les passants. Le bâtiment était par ailleurs totalement inadapté aux normes d'accessibilité, tandis que l'absence d'isolation et l'état déplorable de l'étanchéité avaient fini par provoquer de larges fissures, responsables de la fragilisation de tout l'édifice. Les opérations que nous allons mener permettront également de restaurer les magnifiques statues de mineurs qui surplombent l'entrée de l'escalier d'honneur.

La réfection intégrale de l'étanchéité du toit de L'Escapade et de celui de la médiathèque répond de son côté à une urgence. En effet, alors que les premières fuites constatées remontent à plusieurs années, aucune action adaptée n'avait été mise en place et l'on s'était contenté d'apposer des feuilles bitumineuses sur les principales fissures. Les dégradations et infiltrations se sont donc multipliées, ce qui impose aujourd'hui une reprise complète des toitures.

La piscine municipale n'avait pas évolué avec le temps, ni du point de vue de son esthétique « années 70 », ni surtout de celui de son accessibilité, et ne correspondait plus aux attentes d'aujourd'hui. Les travaux de réparation du bassin auraient dû être effectués depuis des années mais, là encore, mes prédécesseurs avaient d'autres priorités. Je le regrette d'autant plus que ce chantier constituera l'un des plus importants

dossiers de ce mandat, du fait des coûts de rénovation auxquels nous devons faire face.

La salle de sport Léo Lagrange, détruite par le feu il y a 16 ans, n'avait quant à elle jamais fait l'objet d'un quelconque projet de réhabilitation. Les coûts aujourd'hui nécessaires à sa destruction et à sa transformation en espace polyvalent sont très largement supérieurs à ce qu'ils auraient été si les choses avaient été faites en temps et en heure.

L'abandon total dans lequel avait été laissé Le Cèdre bleu constituait également un véritable scandale : en plein centre-ville, un site de 5000 m² équipé de bâtiments fonctionnels était progressivement devenu une friche dont personne jusqu'ici ne s'était soucié. Même si nous en sommes pour l'instant au stade des études, je peux dès à présent confirmer que des locaux dédiés à nos seniors (résidence, résidence autonomie, salle d'activités...) vont y être aménagés.

Comment avez-vous procédé pour que la Ville soit en mesure d'assumer les lourds coûts de rénovation de ces bâtiments et édifices publics ?

Le lancement simultané de ces travaux est le résultat de la saine politique de gestion financière que nous menons depuis 2014. En effectuant un maximum de travaux en interne, en assurant une parfaite équité de la mise en concurrence sur les marchés publics, en renégociant les contrats, en systématisant la recherche de subventions (110.000 € pour l'hôtel de ville, 700.000 € pour l'église) et en impliquant l'ensemble des services municipaux dans l'optimisation des dépenses, nous avons fait en sorte que chaque euro dépensé soit un euro utile aux Héninois et aux Beaumontois.

Il faut par ailleurs savoir que les bâtiments réhabilités engendreront des économies, notamment de consumma-

tion de fluides (électricité, chauffage), grâce à une meilleure isolation et à l'utilisation de matériaux et de matériel adaptés (éclairage LED).

Au terme de ces deux premières années de mandat, nous avons dégagé des marges de manœuvre suffisantes pour réaliser ces investissements qui étaient, encore une fois, nécessaires au développement de notre ville et au bien-être de ses habitants.

D'autres chantiers d'importance sont-ils d'ores et déjà prévus dans les années à venir ?

Combinée à d'autres critères, l'arrivée programmée du Bus à haut-niveau de service (BHNS) nous conduit à envisager une évolution urbanistique du centre-ville. La requalification du quartier de la gare, elle, a déjà débuté, avec la création d'un parking et d'un accès piétons dédié. La remise aux normes des salles municipales, des établissements scolaires, de l'Atrium... figure également à notre programme de travail pour les exercices à venir.

C'est un chantier énorme qui, une fois abouti, nous permettra de réduire les coûts de fonctionnement, tout en assurant un meilleur accueil du public.

De nombreux autres projets sont à l'étude et nous les dévoilerons à la population au fur et à mesure de leur concrétisation.

Que les habitants de la ville en soient convaincus, chaque jour de notre mandat est consacré à construire avec eux, et pour eux, la ville dans laquelle ils vivront demain !

Atelier de restauration des vitraux de l'église Saint-Martin



RENCONTRE AVEC...

CES DIRIGEANTS SPORTIFS MIS À L'HONNEUR LORS DES VOEUX DU MAIRE

Mohamed Ouarrak, président du Club nautique



Président du club nautique depuis 1995, Mohamed Ouarrak a entraîné et formé des générations de jeunes nageurs. Membre de la Commission technique régionale, médaillé de la Fédération française de natation, de la Jeunesse et des Sports, de l'UFOLEP, son image est aujourd'hui indissociable de celle du club.

Pourquoi avoir choisi le Club Nautique en 1990 ?

Tout a commencé en 1988 : suite à une journée dédiée au parcours du cœur, mes filles ont été repérées pour intégrer le club. Par la suite, mon fils a suivi le chemin de ses sœurs.

C'est donc ainsi, dans la logique des choses, lorsque l'ancien président du club m'a demandé si je voulais aider au bon fonctionnement de ce club bénévolement, que j'ai dit oui avec grand plaisir.

Depuis, mes 6 petits-enfants ont intégré le club : je vais donc y rester encore un bon moment !

Quelle est votre plus grande satisfaction en tant qu'entraîneur ?

Ma plus grande satisfaction est de voir évoluer les petits nageurs de 5 à 6 ans. Ils arrivent évidemment comme tous les enfants, un peu fougueux, peureux ou, pour certains, très sûrs d'eux. Mais lorsque nous sommes en compétition, et après de nombreux entraînements, on voit l'envie sur leurs visages. Cette envie de rendre tout le monde fier de ce qu'ils ont accompli.

Et lorsqu'ils nagent plusieurs allers-retours en combinant 4 nages et qu'ils sont sélectionnés pour participer à une finale, ils y parviennent : voici pourquoi je suis fier de faire ce métier d'entraîneur.

La passion qui vous anime semble si dévorante que l'on se pose la question : y a-t-il une vie en dehors de la natation ?

Un grand oui ! Je fais partie de la Commission technique départementale et régionale UFOLEP (L'Union française des œuvres laïques d'éducation physique), en tant que formateur d'officiels, je m'occupe du développement durable et je participe également à l'accompagnement des élèves d'une école pour le sport.

Bien sûr, je passe du temps avec ma famille, je vois mes petits-enfants, j'aime jardiner, je fais du sport comme le vélo et la randonnée. Tout cela ne serait pas possible sans ma « colonne vertébrale », celle qui est mon épouse depuis déjà 39 ans. Elle me seconde et m'aide énormément ; pour tout cela, je la remercie...



Daniel Tranchant, président d'Hénin gym

Daniel Tranchant, emblématique président du club d'Hénin gym de 1994 à 2016, a usé ses premiers chaussons de danse en 1942, avant d'embrasser, 20 ans plus tard, la carrière d'entraîneur, puis celle de juge. Président de L'Etoile de 1992 à 1994, il est à l'origine de la fusion du club avec le Stade héninois, qui donna naissance à Hénin gym. Daniel a vu son exceptionnelle carrière de dirigeant couronnée par la Médaille d'or de la Jeunesse et des Sports.

Vous venez de passer le témoin à Catherine Dessaint, après plus de 20 ans à la présidence du club : qu'avez-vous ressenti ?

Ce fut à la fois un soulagement en termes de charge de travail, mais aussi la satisfaction d'avoir contribué à faire du club une référence sportive et administrative, comme l'attestent la certification qualité de la Fédération française de gymnastique et les nombreuses médailles de la Jeunesse et des Sports reçues par nos dirigeants.

Je ne voulais pas quitter ce club de près de 500 licenciés, dont 30 cadres techniques et 20 cadres administratifs, sans préparer ma succession. Catherine a travaillé avec moi pendant plus de 20 ans, notamment dans le domaine de la gestion, et a tout naturellement pris le relais. Je suis persuadé que le club continuera sur sa lancée, car Catherine maîtrise

très bien les aspects techniques, financiers et administratifs du club.

Durant ces vingt dernières années, quelle a été la ligne directrice de votre action ?

Notre volonté a été maintenir et assurer la formation continue des cadres techniques (moniteurs, juges, administratifs). Ceux-ci ont continuellement été renouvelés, mais le club n'en a jamais pâti, grâce à cette ligne directrice et à la bonne gestion des cadres administratifs et techniques, qui a permis de créer un climat de confiance réciproque.

Pourquoi avoir fusionné L'Etoile avec le Stade héninois ?

L'association « L'Etoile », créée en 1888, ne disposait pas d'une salle spécifique et a souvent dû évoluer dans des locaux non adaptés, donc dangereux pour la pratique de ce sport. C'est à l'époque de Pierre Darchicourt, alors maire de la ville, que la possibilité de bâtir une salle adaptée pour L'Etoile et le Stade héninois fut concrétisée.

Jérôme Martin, pour le stade, et moi-même pour L'Etoile, avons décidé de fusionner les deux clubs sous l'appellation « Hénin Gym » et sommes parvenus à nous entendre et à

travailler ensemble, Jérôme Martin devenant – conformément au souhait de M. Darchicourt – le premier entraîneur municipal de gymnastique. Malgré quelques frictions initiales entre les cadres techniques, les bonnes volontés l'ont rapidement emporté et cette fusion a constitué une réussite, saluée par la FFG.

De ces années passées à construire Hénin gym, quels souvenirs resteront dans votre esprit ?

Que des bons souvenirs ! Tout d'abord, la fusion de L'Etoile et du Stade : tout le monde a joué le jeu et nous avons su former les cadres techniques et administratifs pour faire vivre ce grand club. Nous avons par ailleurs depuis plus de 10 ans une convention d'aménagement des horaires avec le collège Jean Macé et, depuis une période plus récente, avec le Lycée Pasteur : de nombreux gymnastes issus de ce parcours très exigeant sont à présent à l'université. Nous obtenons des résultats nationaux dans toutes les disciplines et catégories et la qualité de notre formation est si reconnue que des gymnastes de toute la France viennent, sur sélection, se licencier chez nous ou intégrer les sections sportives.

Cette réussite n'aurait pas été possible sans l'aide des municipalités successives, des partenaires territoriaux, de la cinquantaine de bénévoles administratifs et techniques et des 450 adhérents qui font de ce club ce qu'il est aujourd'hui...





Marc Cadot , président du Cercle d'escrime

Président du Cercle d'escrime héninois depuis 2012, Marc Cadot a depuis cette date fait la preuve de son efficacité et de son total dévouement bénévole au service du club. Un travail qui porte aujourd'hui ses fruits...

Quelles sont d'après vous les valeurs fondamentales de l'escrime ?

L'escrime est un sport, mais aussi un art. La plus importante des valeurs qu'elle véhicule est le respect de l'autre : envers le maître d'Armes, qui enseigne cette pratique éducative, mais aussi envers l'adversaire et l'arbitre lors des matchs. La créativité est également essentielle ; chaque adversaire étant différent, il faut élaborer une stratégie précise, comme aux échecs.

En 4 ans, vous avez réussi à renforcer la structuration du club : était-ce la principale mission que vous vous étiez donnée ?

Nous sommes un club formateur. Tous les week-ends, nous envoyons des compétiteurs partout en France, en Europe et dans le Monde, ce qui implique de lourds frais de déplacement. Nous fonctionnons avec des subventions, principalement institutionnelles et parfois privées. Au moment de trouver d'autres financements, l'accueil de compétitions a été une évidence : cela fait plus de quinze ans que nous le faisons ; en moyenne trois fois par an depuis quatre ans. L'expérience nous permet d'optimiser l'organisation, de cibler les types de compétitions financièrement intéressantes et, surtout, d'être reconnus par la Fédération française d'escrime pour nos compétences. Tout cela grâce à une gestion rigoureuse, une grande transparence à tous les niveaux et à une équipe de bénévoles, un comité au sein duquel chacun travaille à l'intérêt commun.

Que vous évoque la réussite de votre fils ?

Jérémy a commencé l'escrime à l'âge de cinq ans. Débordant d'énergie, il était à la fois indiscipliné et introverti. La pratique d'un sport pour le canaliser nous a semblé nécessaire et, depuis, je ne l'ai jamais vu traîner les pieds pour se rendre à l'entraînement ou aux compétitions. Aujourd'hui, Jérémy est un homme posé, plus ouvert, respectueux des gens, créatif, pertinent quand il s'exprime et dans ce qu'il entreprend. Les valeurs de l'escrime se reflètent dans sa personne et sa façon d'être. En tant que parents, nous sommes fiers de son parcours ; le fait qu'il ait décidé de repartir sur une nouvelle olympiade montre qu'il a toujours des ambitions et encore des envies...

Jean-Claude Allary, président du Boxing club héninois



La boxe est une école de la vie, qui apprend très vite aux pratiquants à savoir apprécier les victoires sans tomber dans l'euphorie, comme à accepter les défaites sans sombrer dans l'amertume : cette philosophie est aussi celle de Jean-Claude Alary, président de la fabrique à champions qu'est devenu le Boxing club héninois...

Si vous deviez résumer la réussite du Boxing club héninois en quelques mots, quels seraient-ils ?

La réussite du Boxing club passe tout d'abord par la persévérance des boxeurs et des entraîneurs. Sans eux, le club ne fonctionnerait pas. Ensuite, il y a l'attention que l'on porte à nos boxeurs, qui sont la fierté du club. Ils dégagent une grande sincérité, en partie à l'origine de leurs résultats exceptionnels. Et il y a bien sûr la convivialité, au sein du club comme en dehors : il existe un vrai respect de la part de chaque adhérent. Je suis très sensible à ces valeurs.

Mohamed Nichane et vous êtes très complémentaires, au point que beaucoup parlent de « tandem » : qu'est-ce qui explique cette complicité ?

On peut dire que nous sommes un « tandem », car nous nous connaissons depuis plusieurs années. Nous avons une très grande amitié l'un envers l'autre. C'est grâce à mon père que je connais la boxe, il m'a beaucoup emmené dans les milieux sportifs. C'est ainsi que j'ai connu Mohamed il y a 30 ans ; nous avons chacun vu les enfants de l'autre naître et grandir. Ce « tandem » est aussi un trio grâce à Paul Fournier, mais il ne faut pas oublier Karine Fournier, la trésorière du club.

Après les succès de Mathieu Bauderlique mais aussi ceux d'Hassan Azaouagh, quels sont aujourd'hui vos objectifs pour le club ?

Les objectifs sont d'aller toujours plus loin, de persévérer et de faire honneur au club et à la ville. Il ne faut pas oublier les filles, qui obtiennent également de bons résultats. De plus, même si le club est très connu dans toute la France, il faut accroître cette notoriété. C'est pour cela que nous organisons 2 galas par an – le prochain aura lieu le 29 avril à l'Espace François Mitterrand. Je suis très fier de mon club, c'est pour cela que je viens au minimum 2 fois par semaine aux entraînements. J'aime voir l'évolution de nos sportifs et, en tant que président, garder contact avec chacun d'entre eux.



La nouvelle organisation de la circonscription de Sécurité publique de Lens va entraîner la fermeture définitive du commissariat de Police d'Hénin-Beaumont, à partir du 1er juillet, sur la tranche horaire de minuit à 5 heures.

Cette fermeture, si elle se confirme, est une énième preuve du désengagement de l'Etat et entre en parfaite contradiction avec les principales préoccupations des Français, qui demandent légitimement une sécurité renforcée au quotidien.

La nouvelle mesure, qui intervient en période d'état d'urgence, va à l'encontre de la politique de sécurité menée par la Ville, qui a déjà consenti d'importants efforts afin de garantir — grâce aux augmentations significatives des

effectifs et des moyens de la Police municipale — la sécurité et la tranquillité des Héninois. Des missions qui devraient pourtant être assurées par l'Etat !

Steeve Briois a d'ores et déjà alerté, le 26 janvier 2017, le ministre de l'Intérieur, la Préfète ainsi que le Procureur de la République, sur les conséquences désastreuses d'une telle mesure qui répond aux exigences politiques du gouvernement socialiste et vise simplement à pallier l'incapacité de celui-ci à assumer, dans de bonnes conditions, son pouvoir régalien.

Hénin-Beaumont, où la sécurité est un sujet sensible, ne doit pas devenir une zone sans police !



SIGNONS LA PÉTITION

☐ **Je soutiens l'action de Steve Briois et de la majorité municipale en m'opposant à la fermeture nocturne du commissariat d'Hénin-Beaumont**

Nom : Prénom :

Adresse :
.....

Courriel : Tél :

☐ **Je souhaite recevoir l'actualité d'Hénin-Beaumont par mail et/ou SMS.**

Bulletin à retourner à :
Steeve Briois, Maire d'Hénin-Beaumont, 1 place Jean Jaurès,
62110 Hénin-Beaumont

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à communication@mairie-heninbeaumont.fr ou par courrier à Steve Briois, Maire d'Hénin-Beaumont, 1 place Jean Jaurès, 62 110 Hénin-Beaumont



Bal de Darcy en folie



Loto pour enfants des Arts team



Repas dansant de la GR Héninoise



Loto de l'Amicale de la ZAC



Remise de récompenses du Cyclo-cross UFOLEP



Tournoi Futsal du FC Beaumont



Repas de l'APE Ensemble pour les enfants



Concert de The Moho's



Cession de graines par les Amateurs de jardins



Repas de l'Association Sainte-Marie



Bourse aux vêtements de l'APE Sainte-Jeanne d'Arc et Saint-Louis



Tournoi de badminton



Tournoi futsal du Stade héninois



Les jeunes mariés en route vers 2017 !

Les couples qui se sont unis en 2016 ont été conviés, le 10 février dernier, à une cérémonie destinée à valoriser et célébrer leur tout jeune engagement.

Des noces de coton aux noces d'or, le chemin à parcourir peut paraître long, certes, mais toutes et tous sont bien décidés à le suivre jusqu'à son terme.

Steeve Briois, qui a procédé au mariage de la plupart de ces couples, n'a pas manqué de leur rappeler que petits malheurs et grandes satisfactions viendront bien sûr parsemer cette route, mais que celle-ci reste sans doute la meilleure voie vers l'épanouissement personnel et familial.

Un bonheur que nous souhaitons à chacune et chacun des participants...

La boutique éphémère de la Saint-Valentin partie pour durer



Si la boutique mise en place depuis 2 ans pour la Saint-Valentin est éphémère, le concept, lui, semble bel et bien devoir s'installer parmi les animations commerciales qui ont trouvé leur public. Organisée par la Municipalité en partenariat avec l'Union commerciale d'Hénin-Beaumont, la boutique a été conçue comme un atelier bohème en cœur de ville, au sein du magasin de meubles Cachart.

Amoureux, futurs mariés et simples curieux s'y sont pressés le 10 février dernier, dans l'espoir de trouver « le » cadeau qui ferait plaisir à l'élue(e) de leur cœur, parmi une quinzaine de stands de commerçants du centre-ville qui proposaient pour l'occasion coffrets cadeaux, décoration, soins, maroquinerie, esthétique, coiffure, mets à déguster dans l'intimité... Et pour que la soirée soit complète, le plaisir des yeux était également au programme, avec un défilé de mode qui n'a laissé personne indifférent !

- Etat-civil - janvier

Ils sont nés

La municipalité leur souhaite la bienvenue



Léo AILLAUD, Naïla AIT-YAHYA, Hamzâ AKAJJOUA, Lola BARBIER, Eléna BRAY, Ambre CARRU, Elia CREFF, Léo DEFORGE, Lana DIEU, Livio DI GIACOMO-BOUGEARD, Elena DUCATEZ, Gabriel EVRARD, Manon FLAMME, Alice GORDET, Lenny HAUSSIN, Calvin HULEUX, Nesayem JENDAR, Apolline LECOCQ, Mila MANOUVRIER, Célya MEIGNOTTE, Owen MIELOT, Elyna NOWAKOWSKI, Cafer OZTURK, Vincenzo PARELLO-MARTIN, Lucas PIETSYKOWSKI, Mia POLLET, Alix RENARD, Capucine ROUZÉ, Lina SALACROUP, Océana TATÉ, Adam TRICOTE, Marius WILLEMS-DEVISSCHER, Sahel ZERROUKI.

Ils se sont dit "Oui"

La municipalité leur présente ses félicitations



Ali DUMLU et Nejla DUMLU, Aghiles FRIK et Anne-Sophie HÉNOCCQ, Séverine LEPINGLE et Mouloud ZERAR.

Ils nous ont quittés

La municipalité s'associe à la tristesse des familles

Richard BABINSKI, Jeannine BECQUART, Monique BOURGOIS, Maurice BRUNO, Pierre BURDIAC, Raymond CARDON, Orazias CARLUCCI, Maria CORDIER, Gilberte CROMBET, Emélie DANCOISNE, Alain DEBRA, Melda DELBECQ, Georgina DEMAY, Serge DESPREZ, René DERETZ, Gilberte DESGARDIN, François DE VOS, Odette DHAINAUT, Wladislas DOMANIK, Gilbert FAURE, Jacques FAYEULLE, Laurent GUILLAUME, André HIVON, Louis HOCHEDÉZ, Yvonne HOGUET, Léon KLOTZEK, François KONIG, André LAMBOLEZ, Pierre LEDUC, Mugnette LELOIR, Madeleine LENKEY, Hugues LEPINOY, Yvonne LONGEOIS, Germaine MANIE, Jean-Claude MARLIERE, Gabrielle MÉRESSE, Salvatore MICELI, Jean NAGOT, Henri NINY, Tadeusz NOCKO, Alfred PETER, Josette PINCHON, Danièle POL, Monique RAMDANI, Daniel RICQ, Jeanne SAGE, Paulette SCY, Daniel TAUBERT, Emile VASEUR, Romain VASSEUR, Irène ZABOR, Krystyna ZYTA.



Vœux de la Municipalité... ... au club d'entreprises Deltavenir

Lancés il y a 2 ans, les petits-déjeuners entre la Municipalité et les membres de Deltavenir sont devenus un rendez-vous désormais bien ancré, durant lequel les acteurs concernés se retrouvent et travaillent, ensemble, à l'essor économique de notre ville.

Ce 27 janvier, Laurent Brice, Premier adjoint, délégué aux Actions économiques et commerciales a présenté aux entrepreneurs les vœux de la Municipalité, au cours d'une cérémonie rehaussée par la présence de Mathieu Bauderlique et Jérémy Cadot.

L'invitation des deux récents médaillés olympiques a permis à Laurent Brice de revenir sur l'excellence sportive d'Hénin-Beaumont, mais aussi de présenter aux membres

de Deltavenir le projet mis en place par la Ville, via un contrat de parrainage dont le but est d'accompagner les deux sportifs jusqu'au jeux de Tokyo, en 2020.



Un exemple susceptible d'être repris par les dirigeants de sociétés ou d'entreprises héninoises, qui ont été incités à associer leur image à celle de sportifs de notre ville, dans une logique de gagnant-gagnant :

en les soutenant, elles leur offriront les conditions nécessaires pour gagner ; en gagnant, les sportifs feront bénéficier les entreprises d'une visibilité plus grande, renforcée par la certitude que tous sont des acteurs essentiels des réussites collectives d'Hénin-Beaumont.

... aux commerçants



Steeve Briois et Laurent Brice, Premier adjoint délégué aux Actions économiques et commerciales, présentaient le lundi 30 janvier, dans les locaux du Pôle entreprendre, les vœux de la Municipalité aux commerçants héninois et beaumontois, venus en nombre pour l'occasion.

Christophe Meurisse, responsable du Pôle entreprendre, a dressé le bilan de l'année écoulée et présenté les animations et actions mises en

place par la Ville en collaboration avec l'Union commerciale présidée par Eric Daussin (Quinzaine commerciale, chèques-cadeaux « J'achète à Hénin-Beaumont », aides aux requalifications des façades, ouvertures de commerces...).

Le thème du développement du commerce local en 2017 a ensuite permis aux participants d'échanger et de se projeter vers les actions d'ores et déjà prévues tout au long de l'année.





Hénin Rock Festival : 1ère édition, 1er succès !

« Rock'n'roll is not dead » : oui, on peut l'affirmer, le rock'n'roll n'est pas mort au vu de la fréquentation de ce festival qui a réuni plus de 1000 spectateurs sur trois soirées.

Les 4, 11 et 12 février derniers, six tributes de grands groupes ont enflammé la scène de L'Escapade. Et pas n'importe lesquels ! Considérés comme les meilleurs par les fans des groupes originaux, ils ont « assuré » et empli la salle de leur énergie.

Des rappels à n'en plus finir, une ambiance folle : les commentaires élogieux se sont succédé sur la page Facebook de la ville et sur celle dédiée à l'évènement. A relever notamment, celui d'une personne qui a confié être « sceptique (...) avant de venir au concert » et qui, finalement, a « juste été scotchée » par la justesse de l'interprétation.

Encore un grand bravo à Curiosity, Colplayed, Telephomme, Black City, Secret Garden et Twilight, tributes respectifs de The Cure, Coldplay, Téléphone, Indochine, Depeche Mode et U2. Grâce à leur enthousiasme communicatif et à la qualité de leurs prestations, ce premier festival rock a trouvé son public et apporté une preuve supplémentaire qu'à Hénin-Beaumont, ça vibre, ça bouge, ça vit ! Conséquence de ce succès, plusieurs groupes ont d'ores et déjà sollicité leur programmation pour l'édition 2018 de ce festival qui promet de devenir un « must » des amateurs de rock dans la région...



Exposition d'artistes régionaux



Grégory Lejeune

Du 7 au 13 avril, Grégory Lejeune, photographe et Lionel Ringot, artiste peintre, exposeront une partie de leurs travaux à Hénin-Beaumont.

L'un favorise le noir et blanc, l'autre s'inscrit dans la mouvance des hyperréalistes américains, une branche du Pop Art. Le premier s'est découvert une vocation sur le tard, le second était prédestiné.

Surprendre pour l'un, rendre intemporel pour l'autre... Mais tous deux possèdent un talent certain, que nous vous invitons à découvrir lors de cette exposition.

Vernissage le vendredi 7 avril à 18 h
Salle La Polonia,
Espace Lumière, rue Elie Gruyelle



Lionel Ringot

L'octu de l'escapade

Infos et réservations :

L'Escapade, 263 rue de l'Abbaye ;

03 21 20 06 48 ;

accueil@escapadetheatre.fr ;

www.escapadetheatre.fr

Tarifs : 9 € / 7€ réduit / Pass saison 6 places pour 36 €



Mariana Ramos

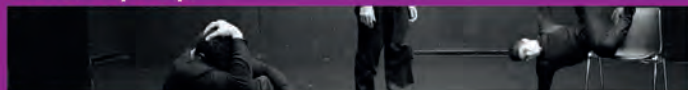
Jazz & Samba

Programmation « Dames d'atout », dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes
Samedi 18 mars à 20 h 30

Une artiste placée sous le signe de la sensualité, de la rêverie et de la gaité ! Entre diva jazz et agilité féline, Mariana Ramos, « c'est une voix glam et un swing généreux » qui irradient par un tour de chant solaire. C'est aussi une danse énergique, presque sauvage, un art qui l'habite depuis son enfance passée à São-Vicente, l'île de ses parents. Récompensée par la cérémonie des Cabo Verde Music Awards 2016 au titre de la meilleure interprète de la Morna, Mariana nous présente sur scène son 5e album, *Quinta* (Casa Verde Productions, Rue Stendhal - février 2016). L'artiste convoque l'âme capverdienne, tantôt mélancolique, tantôt fringante, toujours harmonieuse dans l'expression si bouleversante de cette *sodade* tranquille.

Media

Danse Hip-hop



Compagnie Niya

Programmation « Dames d'atout »

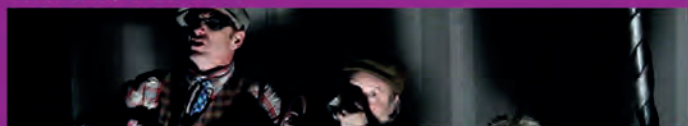
Vendredi 24 mars à 20 h

Entre femme-objet, femme-enfant, femme-écervelée, fille-seductrice, l'image des femmes dans les médias nous renvoie à une vision archaïque et parfois misogyne de la condition féminine.

A travers la pièce *Media*, quatre danseurs de la compagnie Niya se penchent sur ces stéréotypes bien marqués de notre société et, fidèles à la culture Hip-Hop, prônent l'égalité homme-femme...

Les pieds nickelés

Théâtre / Humour



Compagnie Franche Connexion

Samedi 1er avril à 20 h

20 h, dans une salle de théâtre : le public, installé, attend. Trois individus entrent en scène par une bruyante effraction. Le spectacle commence, mais lequel exactement ? Celui improvisé sur l'instant par ces trois repris de justice en cavale, fraîchement évadés de la cellule d'à côté et obligés de prendre des rôles pour échapper à la police. Croquignol, Ribouldingue et Filochard sont des habitués de ce genre d'arrivées fracassantes. Ils sont dans leur élément sur cette scène et retrouvent vite les bons vieux réflexes qui ont fait leur fortune et leurs infortunes. Ce spectacle, sorte de cabaret déjanté, emmène les spectateurs dans l'univers du cinéma burlesque et du clown.

Saint Patrick's Day, concert rock



Venez élire votre groupe rock préféré lors de la Saint-Patrick: il remportera grâce à vous une session dans un studio d'enregistrement. Ce tremplin rock, organisé par la Ville et l'association béthunoise Station Music, vous permettra de découvrir quelques talents de la région : The Moho's, Howling Rockets, Silent Elephant et Rutabaska.

Pop indie rock, Rock alternatif et Ska punk rock, tels sont les styles que vous entendrez avec ces quatre groupes venant d'Hénin-Beaumont, Béthune et Lille. Sur des reprises de Nirvana, Bob Dylan, Foo Fighters, The Subways... mais aussi leurs propres compositions, vous serez certainement pris d'une folle envie de bouger !

Samedi 18 mars à partir de 19 h 30
Salle Polonia, rue Elie Gruyelle
Tarif : 5 €
Boissons et restauration sur place
Renseignements : 06 18 64 39 02

Mémoires d'un rat

Tiré du livre de Pierre Chaine écrit pendant la Première Guerre mondiale, *Mémoires d'un rat* est un récit plein de vivacité et d'esprit.

Transposée au théâtre, cette histoire originale et accessible nous invite dans un univers drôle et touchant.

Si seulement Ferdinand avait écouté les sages conseils de son vieux maître rat, il aurait pu vivre sa vie de rongeur aux côtés de Ratine...

Mais, enrôlé malgré lui, le rat Ferdinand devient vite la mascotte du soldat Victor Juvenet et se trouve entraîné avec lui dans la Grande Guerre, à vivre le quotidien des tranchées et des assauts à Verdun.

Critique de la guerre, cette narration faite par un rat offre une vision humoristique et originale de la vie des Poilus.

L'attente au front, les décevantes permissions, la violence des combats sont observées avec recul et causticité par cet attachant rongeur...

Dimanche 12 mars à 15 h
A L'Escapade
Spectacle gratuit
Réservation obligatoire au 03 21 74 99 99





Les Amis de la marche

« Un jour sur un sentier c'est un gain de huit jours pour la santé. »

Créée le 19 octobre 1983 sous la dénomination Les Amis de la nature, l'association porte son nom actuel depuis 1995. La volonté de ses fondateurs : faire du sport dans la nature, en respectant l'environnement.

Affiliés à la Fédération française de randonnée, ils pratiquaient initialement l'hiver ski de fond et sorties avec raquettes. Les activités proposées se sont ensuite diversifiées, sous la houlette du président Robert Plaza, qui a transmis le flambeau à Roland Six en novembre 2015.

Le club était à ses débuts composé d'une cinquantaine d'adhérents : ils sont aujourd'hui une centaine, avec une moyenne d'âge d'environ 65 ans. L'association propose deux marches par semaine, le jeudi après-midi et alternativement le samedi après-midi ou le dimanche matin. Des sorties exceptionnelles sont par ailleurs régulièrement organisées (musée de la Verrerie à Aniche, musée de la Ruralité à Steenwerck, Chantilly...).

Chaque année, un séjour d'une semaine se déroule, au printemps ou en automne, sur des sites divers à travers toute la France (Touraine, Alsace, Bretagne, etc.). En

2017, les membres de l'association se retrouveront du 13 au 20 mai à Saint-Gilles-Croix-de-Vie. Pour chaque semestre, les animateurs recherchent – sur des cartes topographiques ou sur internet – des parcours nouveaux et les proposent aux adhérents.

Les sorties sont renouvelées au maximum, tout en gardant un périmètre de 30 km autour d'Hénin Beaumont. Les parcours choisis sont de longueur variable : un jeudi 6 km, l'autre 9 km, les week-ends entre 10 et 14 km. Ouverte aux enfants accompagnés d'un adulte, la marche est un sport accessible à tous sans équipement particulier et qui permet d'être en contact avec la nature, de découvrir des paysages, une touche de convivialité en plus : les jours où les conditions ne sont pas optimales, savoir qu'un groupe de « copains » sera présent donne envie de faire l'effort de partir en randonnée...

Contact :

Roland Six, président :

06 08 94 70 59

<http://amisdelamarche.forumactif.org>

COUPE DE FRANCE FÉMININE

1/4 de finale

Entrée : 3 €

**DIMANCHE 12 MARS - 15 H
STADE BIREMBAUT**



*Dans votre magazine du mois de février,
vous découvrirez le club ASRD Plongée.*

Si vous désirez contacter son président, les coordonnées sont :

Daniel Staumont - 06 07 44 70 42

staumont.daniel@gmail.com



Retour sur le stage des joueuses du Medyk Konin à Hénin-Beaumont

A l'initiative de la Municipalité, le club phare du football féminin polonais, Medyk Konin, a effectué au cours du mois passé un stage de préparation physique d'une durée d'une semaine. Au programme, des entraînements quotidiens sur la pelouse Henri Noch de l'Espace François Mitterrand, bien sûr, mais aussi des séances de tonicité, résistance et musculation à la salle de l'Atrium.

Une visite des installations de La Gaillette, centre d'entraînement du RC Lens, et une réception donnée dans les Salons d'honneur de l'hôtel de ville ont ponctué la semaine, conclue par une rencontre amicale face aux joueuses du FCF – lesquelles, malgré la différence de niveau entre les deux équipes (score final 5 à 0), ont opposé une belle résistance aux talentueuses joueuses polonaises.

A la plus grande satisfaction des agents du service des Sports, de la Caisse des écoles, de ceux de l'Atrium et de Laurent Brice, Premier adjoint, délégué au Sport, le séjour a conforté les bases de la parfaite entente qui règne entre les deux villes jumelées et entre leurs représentantes sportives. Rendez-vous dans quelques mois en Pologne, pour une amicale revanche...



Jordan Monpays, agent de la Ville et... 1er dauphin Mister France de la région !



A 25 ans, Jordan Monpays, employé de la Mairie d'Hénin-Beaumont, participait à la sélection régionale Hauts-de-France de l'édition 2016 du concours Mister France, équivalent masculin du concours Miss France.

Prestance, élégance, capacités de communication, facultés d'engagement pour une cause et divers autres critères permettaient au jury d'effectuer son classement, parmi des concurrents de haut-niveau.

Pour cette première, Jordan a fait la fierté de sa famille, de ses amis et de ses collègues en obtenant une très belle place de 1er dauphin – c'est-à-dire 2e. « Une expérience magnifique, une soirée de folie, des candidats au top » relate le jeune homme, qui démontre par ailleurs toute sa classe en appelant ses supporters à respecter le choix du jury, quelle que soit leur déception de ne pas l'avoir vu l'emporter.

Corps bien fait, tête bien pleine : Jordan Monpays fait honneur à Hénin-Beaumont !



Tabagisme chez les jeunes

La consommation de tabac chez les jeunes est un problème majeur de santé publique. Pour mettre en place une prévention plus efficace, personnalisée, contre la première cause évitable de cancer, les chercheurs en sciences humaines et sociales tentent de mettre à jour les paramètres individuels et sociaux qui favorisent le tabagisme des jeunes.

Chaque année, le tabac est responsable de plus de 73.000 décès (dont 44.000 par cancers) en France et les fumeurs, dans leur grande majorité, ont allumé leur première cigarette à l'adolescence. Les statistiques montrent que, parmi les jeunes adultes, le niveau de consommation est plus important chez ceux qui ont commencé le plus tôt.

Un mot d'ordre, donc : « Jamais la première cigarette » !

Gérard Delsaux
Administrateur de la Fédération française de cardiologie
Nord – Pas-de-Calais

Horaires d'ouverture de la piscine



	Horaires publics période scolaire	Horaires Sauna	Horaires leçons	Aquagym
Lundi	17 h 10 - 18 h 45	17 h 10 - 18 h 45	17 h - 18 h 18 h 15 - 18 h 45	19 h - 20 h
Mardi	-	-	-	-
Mercredi	9 h 30 - 11 h 30 15 h - 17 h	17 h - 18 h 45	14 h 30 - 15 h 17 h 15 - 17 h 45	19 h - 20 h
Jeudi	16 h 30 - 17 h 30	-	-	-
Vendredi	11 h 30 - 13 h 30 18 h - 20 h 30	18 h - 20 h 30	17 h 30 - 18 h	-
Samedi	9 h 30 - 11 h 30 14 h - 17 h	14 h - 17 h	17 h - 17 h 30	8 h 30 - 9 h 30 (Temps de Vivre)
Dimanche	8 h - 12 h	8 h - 12 h	-	-

Nouveau cours à l'Atrium !



Dynamique, polyvalente, diplômée d'Etat depuis 2005, Sophie Creton a intégré l'équipe de l'Atrium en janvier pour assurer les cours de Step et Abdos-fessiers, le vendredi matin.

Le Step est un cours cardiovasculaire avec plateforme, chorégraphié, qui vous permet de brûler correctement des calories. Le cours d'Abdos-fessiers s'effectue quant à lui sur un tapis ou sous forme de circuit training avec matériels divers.

Pour tout renseignement, contactez L'Atrium, 75 avenue des Fusillés, ou au 03.21.49.12.29

Circuit national U 14 de fleuret



L'unique circuit national U14 disputé au fleuret masculin et féminin, regroupant près de 500 participants, se déroulera le **dimanche 26 mars 2017** à l'Espace François Mitterrand.

A l'issue de cette étape, 128 tireurs de chaque catégorie obtiendront leur sélection pour les championnats de France U14.

Les garçons débiteront les assauts à 8 h précises, suivis par les filles à 10 h 30. Sauf incidents techniques, les finales devraient se dérouler aux alentours de 16 h 30. Trois garçons et trois filles issus du Cercle d'escrime héninois seront engagés dans cette épreuve.

Vacances de Pâques

Inscriptions aux Accueils de loisirs et au CAJ : c'est maintenant !

Accueils de loisirs (de 9 h à 17 h)

3 à 6 ans : école maternelle Fallières, du 10 au 21 avril
6 à 15 ans : école élémentaire Fallières, du 10 au 21 avril
8 à 13 ans : centre sportif de l'Espace François Mitterrand, du 10 au 14 avril

Inscriptions du lundi 13 au vendredi 24 mars, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Au service Jeunesse, 39 rue Elie Gruyelle, 3e étage de l'Espace Lumière
ou à la mairie annexe de Beaumont, rue Saint-Martin

Service de navettes : arrêts Beaumont (place de l'Eglise), Espace François Mitterrand, Collège Jean Macé, Salle Jean Moulin, Fallières (pour les enfants du Centre Sportif). Début du ramassage à 8 h 20, retour de 17 h à 17 h 40.

Garderie pour les Accueils de loisirs Fallières maternelle et élémentaire, de 7 h à 8 h 45 et de 17 h à 19 h. Egalement accessible aux enfants fréquentant le Centre sportif (les enfants rejoindront le Centre sportif le matin ou la garderie de Fallières le soir par la navette).

Pour les bénéficiaires de l'Aide aux temps libres, la participation de la CAF de 3,4 € par jour sera déduite du montant global lors de l'inscription, à partir de 4 jours d'inscription. Les tarifs comprennent toutes les activités, les repas, les goûters et les transports. Les chèques-vacances sont également acceptés.

Centre d'animation jeunesse (de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h)*

Ouvert aux jeunes de 11 à 17 ans

Du lundi 10 au vendredi 21 avril

Attention : n'oubliez pas que depuis le mois de septembre le CAJ a déménagé. Les enfants sont désormais accueillis au 143 avenue des Fusillés (ancien bâtiment Pôle emploi).

* Sauf journées exceptionnelles et soirées.

Dossiers d'inscription à retirer sur place dès aujourd'hui.

Tarifs :

Accueils de loisirs	1er et 2e enfants			A partir du 3e enfant		
	Semaine du 10 au 14 avril (5 jours)	Semaine du 18 au 21 avril (4 jours)	Session complète (9 jours)	Semaine du 10 au 14 avril (5 jours)	Semaine du 18 au 21 avril (4 jours)	Session complète (9 jours)
Tarif 1 : 0 à 500 € d'impôts	36,5	29,2	65,7	31,5	25,2	56,7
Tarif 2 : + de 500 €	45,5	36,4	81,9	40,5	32,4	72,9
Tarif 3 : extérieurs	62,5	50	112,5	57,5	46	103,5

CAJ	Adhésion annuelle	Par semaine	Déduction CAF	Total semaine (ATL déduite)
ATL CAF	15	25	17	8
Pas d'ATL	15	11	0	11
ATL CAF	20	30	17	13
Pas d'ATL	20	15	0	15
ATL CAF	25	40	17	23
Pas d'ATL	25	30	0	30

Garderie	
1/2 journée	journée
1,9	3,8
2,65	5,3
3,2	6,4

Pièces à fournir et renseignements au 03 21 74 55 44
ou au service Jeunesse, 39 rue Elie Gruyelle
(espace Lumière, 3e étage)



Du neuf dans les assiettes des enfants!

Depuis le 27 février dernier, le service de restauration collective est assuré par la société Elior, qui est un des leaders français de la restauration scolaire et du 3e âge.

Afin d'améliorer la sécurité alimentaire, la Municipalité a fait le choix d'organiser le service de restauration scolaire en liaison froide. Les repas seront confectionnés sur la cuisine centrale d'Elior et livrés dans les satellites de restauration scolaire, la veille du jour de consommation.

Durant les vacances de février, de gros travaux de remise aux normes ont donc été entrepris dans l'ensemble des satellites de restauration scolaire, chaque site étant désormais équipé : d'un four de remise en température, d'une armoire réfrigérée inox, de plans de travail inox, d'un bac inox et d'un lave-vaisselle professionnel, d'une armoire de stockage de vaisselle inox, d'un nouveau service de vaisselle.

Grâce à la mobilisation des équipes techniques de la ville, de l'ADDS et d'Elior, deux nouveaux satellites ont été créés : l'un dans l'ancienne bibliothèque de l'école Guy Mollet, l'autre dans une ancienne salle de classe de l'école élémentaire Fallières.

Ces deux nouveaux restaurants seront équipés de mobilier neuf et bénéficieront d'un service en self éclaté.

Nous reviendrons dans un prochain article sur la composition des menus et les exigences de la Municipalité sur la provenance et la qualité des produits.



Destination vacances de Pâques pour les enfants de la ville

Les vacances de Pâques ne débuteront officiellement que le 8 avril pour les enfants scolarisés dans la commune. Grâce à la Municipalité et à la Caisse des écoles, une partie d'entre eux bénéficiera toutefois d'un avant-goût proposé par les professeurs de différents établissements. Dépaysement garanti...

Ecole élémentaire Michelet

Séjour proposé par MM. Lis et Weppe pour 2 classes de CE1 (40 enfants)

A Plouneour-Brigognan-Plages (Finistère)

Du dimanche 26 mars au samedi 1er avril

Encadrement par 2 enseignants et 3 animateurs

Subvention de la Caisse des écoles : 11.395 €

Ecole élémentaire Pantigny

Séjour proposé par MM. Baraffe et Friboulet pour 2 classes de CM2 (50 enfants)

A Asnelles-sur-Mer (Calvados)

Du lundi 27 mars au vendredi 31 mars

Encadrement par 2 enseignants, 4 animateurs, 1 AVS

Subvention de la Caisse des écoles : 15.050 €

Ecole élémentaire Guy Mollet :

Séjour proposé par Mme Lefebvre et M. Duploux pour 2 classes de CM2 et CP/CM2 (48 enfants)

A Araches-lès-Frasse (Haute-Savoie)

Du dimanche 2 avril au vendredi 7 avril

Encadrement par 2 enseignants et 3 animateurs

Subvention de la Caisse des écoles : 10.320 €

Chandeleur intergénérationnelle au multi-accueil



Le 15 février dernier, les enfants du multi-accueil « Les Petits Matelots » recevaient les résidents du Foyer Pasteur pour fêter la Chandeleur. L'occasion pour nos aînés d'épauler les plus jeunes dans la confection de la pâte à crêpes. Après une dégustation de crêpes et de chocolat chaud visiblement appréciée par tous les participants, les enfants ont ravi leurs spectateurs d'un jour en chantant leurs comptines préférées, qui ont été reprises en chœur par leur public. Un régal gustatif, donc, mais aussi auditif, et un bien bel après-midi intergénérationnel !



**NOUVEAUTÉ
2017**



Protection animale : « chat » bouge pour eux sur la commune!

C'est hélas une situation bien connue et fréquemment relayée par les riverains que celle des chats errants qui, si tant est que gîte et abris de fortune soient au rendez-vous, prolifèrent allégrement, générant des nuisances sonores, olfactives et sanitaires, sans oublier leurs conditions de vie et de santé parfois épouvantables.

Non stérilisé, un couple de chats croît de manière exponentielle, pouvant être responsable d'une tribu de plus de 20.000 têtes au bout de quatre ans si rien n'est fait ! Comme l'explique Aurélia Beigneux, vice-présidente du CCAS et impliquée dans la cause animale de longue date : « Les appels de riverains pour signaler des nuisances liées à la présence de chats errants ou pour signaler des abandons, des cas de maltraitance, se multiplient ; les associations de protection animale, qui font un travail de terrain essentiel et avec lesquelles j'ai pu discuter à maintes reprises, expriment leurs préoccupations face à ce nombre croissant et aux situations alarmantes sur lesquelles elles sont amenées à intervenir (chatons ou chats malades, maltraités, affamés, voués à la mort ou à l'euthanasie...). C'est pourquoi j'ai souhaité qu'une première campagne de stérilisation soit menée sur des secteurs identifiés de la ville tels que Darcy, la cité Sainte-Barbe ou encore Saint-Roch. »

Cette première campagne se fera grâce à une collaboration entre la Ville, le CCAS, les associations « Les Amis de Nala » et « Les Coussinets de l'Espoir », le corps vétérinaire et les bénévoles associés. **Elle se déroulera du 3 avril au 2 juin prochain (*)**. Les chats errants, sans propriétaire et non identifiés, vivant en groupe dans les lieux publics ciblés de la commune, seront trappés pour être stérilisés et identifiés en qualité de « chats libres » (**).

Pour rappel, l'identification des animaux domestiques est obligatoire et il vous sera demandé de garder vos animaux en intérieur lors des périodes de trappage ; un chat trappé par mégarde et identifié serait immédiatement restitué à son propriétaire. Tout animal attrapé non identifié et ayant un propriétaire avéré, sera restitué après identification au nom et aux frais de son détenteur.

L'intérêt de cette démarche repose sur les bénéfices retirés car, régulée, la population féline remplit en effet une fonction sanitaire en contenant le nombre de rongeurs, participe à l'environnement urbain et, par son nombre contenu, est bien mieux acceptée par les riverains.

La Ville d'Hénin-Beaumont, sensible à la cause animale, s'est d'ores et déjà engagée dans une éthique faisant la part belle au respect et à la bientraitance des « êtres vivants non humains » puisque, par exemple, un arrêté interdisant la présence de cirques avec animaux a été pris ou encore que des demandes pour la tenue de salons d'exposition/vente d'animaux de race n'ont pas été acceptées.

« Nous pouvons juger le cœur d'un homme par son comportement envers les animaux », nous dit Emmanuel Kant. A Hénin-Beaumont, c'est le cœur de toute une commune qui bat pour que respect, bientraitance et cohabitation puissent devenir un « bien-vivre ensemble ».

** Les détails complets seront portés à connaissance de la population, par arrêté municipal, au moins 8 jours avant le début de la campagne.*

*** Conformément au cadre réglementaire en vigueur, la relâche s'effectue obligatoirement sur le lieu de capture.*

Sortie au Louvre-Lens pour les enfants de la ville

Le 8 février dernier, 30 enfants âgés de 7 à 12 ans ont eu la chance de visiter le Louvre-Lens, dans le cadre d'une sortie organisée par la Ville en collaboration avec le bailleur Maisons et cités, lequel a pris en charge le transport et le goûter des participants.

Les enfants ont pu déambuler dans la Galerie du temps à la découverte de chefs-d'œuvre du monde entier, profiter des expositions actuelles et participer à deux ateliers d'initiation à l'art, le tout sous l'œil attentif des encadrants des maisons de quartier.



MPO
Motoculture
VENTE - RÉPARATIONS - PIÈCES DÉTACHÉES
www.mpo-motoculture.fr
**DU 1ER MARS
AU 30 AVRIL 2017**
ECHO
HC 156
GARANTIE 5 ANS
CINQ ANS PARTICULIERS
485 € - 115 € =
370 € TTC
* sur présentation de cette publicité
448 Avenue des Déportés - Hénin-Beaumont
03 21 49 42 00

Restaurant
**L'Estaminet
du Ferrailleur**
- Cuisine Traditionnelle
- Service Traiteur
Salle privatisée 70 places
pour tous vos événements
Horaires d'ouverture :
du Mardi au Dimanche
de 11h30 à 14h00
et de 19h00 à 22h00
(Fermé le Lundi)
03 61 48 28 73
761, Bvd Fernand Darchicourt -
62110 Hénin-Beaumont

l'estaminetduferrailleurheninbeaumont
www.estaminetduferrailleur.fr



Eclairage LED : le remplacement des anciens candélabres se poursuit...

Après les travaux de remplacement des candélabres sur les boulevards du Général de Gaulle et Jean Moulin, ce sont les rues Guillaume Apollinaire, Albert Camus, ainsi que le parking du plan d'eau qui bénéficient de nouveaux éclairages avec des ampoules LED.

Au total, 26 candélabres ont été installés sur ces voies et espaces publics. Les travaux correspondants ont été réalisés par le service Eclairage public de la Ville, la faible hauteur des candélabres ne nécessitant pas l'utilisation d'équipements spécifiques, donc le recours à une entreprise spécialisée.

Ces nouveaux éclairages, au *design* plus moderne, succèdent aux candélabres « boules » qui, outre leur âge et leur niveau de consommation d'électricité important, présentaient deux inconvénients. Le

premier est que la lumière produite par ces globes est diffusée tant vers le sol que vers le ciel, ce qui génère une pollution lumineuse qui peut parfois occasionner une gêne pour les riverains dont les habitations sont très proches des candélabres.

De cet inconvénient découle un second, qui est celui d'une efficacité moindre de l'éclairage. En effet, l'intérêt de l'éclairage public est d'éclairer la voirie.

Or, on estime que seulement 40 % de la lumière diffusée par un candélabre « boule » sont réellement utiles. Les nouveaux candélabres diffusent la lumière exclusivement vers le sol et produisent donc un éclairage 100 % efficace, tout en consommant 3 fois moins d'électricité grâce aux ampoules LED.



Les travaux dans votre quartier



Ces opérations seront réalisées dans le courant du mois de mars, sous réserve des aléas climatiques.

- Avenue des Fusillés (face à l'Atrium) : rénovation du trottoir.
- Bd Armand Fallières (face au n° 51) : rénovation du trottoir.
- Angle des rues Pierre Brossolette et Ernest Cool : réparation de voirie et pose d'un caniveau.
- Rue des Capucines (face aux n° 38 et 50) : rénovation des trottoirs.
- Rue du Marais (face au n° 157) : rénovation du trottoir.
- Place Jean Jaurès : création d'entourages d'arbres.



Le parc de la rue Elie Gruyelle poursuit sa métamorphose

Poumon vert de la ville, autrefois propriété d'Elie Gruyelle, maire de la ville de 1873 à 1895, et dans lequel se dressait un magnifique château, le parc est devenu au fil du temps un refuge pour les amoureux de la nature et un terrain de jeux pour les enfants de la commune.

Les habitants qui participent aux fêtes champêtres organisées sur le site depuis deux ans par la Municipalité ont également appris à en découvrir la beauté, le calme, la fraîcheur...

Soucieuse de rendre à la population ce lieu jusqu'alors peu entretenu, la Ville a lancé en ce début d'année des travaux d'embellissement et d'aménagement conséquents, dont l'agrandissement du bassin.

En début de chantier, les ouvriers ont eu l'agréable surprise de retrouver d'anciennes fondations, qui avaient été rebouchées : celles-ci seront réutilisées, ce qui permettra de construire – économies à la clé – un bassin plus grand que celui qui était prévu et doté d'une superbe cascade, en cours de rénovation également.

Les résultats de cette transformation devraient être visibles au cours du printemps à venir...



Au boulot de Mick

Boulangerie-pâtisserie, restauration rapide



Au boulot de Mick a fêté ses 3 ans d'existence à Hénin-Beaumont le 20 décembre dernier. Mickael Bailleux, son gérant, Laurent Guilbert, son fidèle bras droit mais également Aude Charpin, responsable adjointe d'équipe de vente, peuvent être fiers de la réussite de cette boulangerie-pâtisserie, salon de thé et restaurant.

Après Cambrai (en 2010) et Hénin-Beaumont (2013), Au boulot de Mick va ouvrir en 2017 ses troisième (Achicourt/Arras) et quatrième (l'Usine de Roubaix) établissements.

Dans notre ville, la boutique propose, en sus des produits de boulangerie classiques (pains, baguettes, miches...), de la pâtisserie haut de gamme (avec un original concept de tartes et tartelettes en bande). Tout est fabriqué sur place et de manière artisanale.

Vous pourrez, sur rendez-vous, participer à des ateliers afin de constater le savoir-faire de l'équipe.

En attendant, nous vous invitons à découvrir la large gamme de produits de ce commerce de qualité...



Au Boulot de Mick
590 Bd Schweitzer
03.21.76.92.04
Page Facebook :
boulangerie au boulot de Mick

Le Zinc

Bar



Tous les habitants de la ville connaissent Le Zinc, bar installé depuis de nombreuses années rue Elie Gruyelle, qui a connu plusieurs propriétaires sans jamais perdre sa clientèle...

Juliette Beutin, auparavant serveuse dans un autre bar de la ville et ancienne éducatrice, en a récemment repris la gérance, avec la volonté d'y imprimer une atmosphère qui lui ressemble, à la fois empreinte de simplicité et de convivialité.

Les nouvelles animations et aménagements proposés constituent la touche personnelle de celle qu'il convient désormais d'appeler la Patronne : spectacles, expositions, concerts, barbecues, planches apéro, cocktails...

Il ne reste plus maintenant aux habitués et aux clients séduits par le nouveau concept qu'à s'approprier les lieux... Tout en consommant avec modération !

Le Zinc
 320 rue Elie Gruyelle
 03 21 75 41 35
 Page Facebook
 « Le Zinc à Juju »



Les commerçants du marché

On les appelle officiellement les « commerçants non sédentaires ». Ce sont pourtant des visages connus des habitants de la ville, puisque vous les rencontrez tous les mardis et vendredis sur le marché...

Christelle Begot

Chaussures

Passionnée des gens, Christelle Begot vend des chaussures pour femmes et enfants mais également des chaussures confort pour les « petites mamies ». « J'essaie de proposer des produits de qualité à petits prix. », assure-t-elle derrière un étal bien fourni.

Douai, Liévin, Hénin-Beaumont : cette commerçante concilie plaisir et travail en vendant sa marchandise sur divers marchés. Un travail entamé après toute une carrière passée en tant qu'auxiliaire de vie dans une maison de retraite.

« Je m'attachais trop aux personnes et ça devenait de plus en

plus difficile pour moi de supporter la disparition d'un aîné ; il était temps d'entamer un virage à 180°.

Christelle est présente sur le marché de la place Wagon depuis 10 ans : « Les clients recherchent du conseil, du contact. Le bilan est plutôt positif.

Finalement, les gens découvrent, posent des questions, s'intéressent à nos métiers. Le lieu est impeccable. Je suis très heureuse de faire ce marché et de constater que les gens reviennent au petit commerce. »



Dégustation de soupe sur le marché

Vendredi 17 février, les Marchés de France en partenariat avec le Pôle entreprendre organisaient une distribution gratuite de soupe sur le marché.

Concoctée à partir de légumes offerts par les commerçants du marché, le breuvage a permis - en cette période hivernale - de réchauffer les corps avant d'attaquer les emplettes !

En souvenir de ce moment de convivialité, les clients du marché ont pu repartir avec une tasse aux couleurs des Marchés de France.





Absente(e) lors des prochains scrutins ?

Pensez au vote par procuration

Qui peut recevoir une procuration ?

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit répondre à 2 conditions : être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant (pas forcément dans le même bureau de vote) ; détenir une seule procuration établie en France (il peut recevoir 2 procurations maximum si au moins l'une de ces procurations a été établie à l'étranger).

Démarche : le mandant se présente au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail. Si son état de santé ou une infirmité empêche le déplacement, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Le mandant se présente en personne auprès des autorités compétentes et présente un justificatif d'identité admis pour pouvoir voter (carte nationale d'identité, passeport, permis de

conduire...). Il remplit un formulaire où figurent des informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse et date de naissance) ; celui-ci inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement (aucun justificatif n'est demandé sur le motif de l'absence).

Le mandant peut préparer sa démarche en remplissant et imprimant en ligne le formulaire cerfa n°14952*01, qu'il présente ensuite au guichet.

Délais : une procuration peut être établie à tout moment et jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la mairie ne l'a pas reçue à temps.

Durée de validité : la procuration est établie pour une seule élection. Toutefois, le mandant peut aussi l'établir pour une durée limitée.

Pour un scrutin : le mandant indique la date du scrutin et précise si la procuration concerne le 1er ou 2nd tour ou les 2 tours (possibilité de choisir le même mandataire pour les 2 tours de l'élection ou un mandataire différent pour chaque tour).

Pour une durée limitée : la procuration peut aussi être établie pour une durée déterminée (1 an maximum). Le mandant doit attester sur l'honneur qu'il est de façon durable dans l'impossibilité de se rendre à son bureau de vote.

Résiliation : le mandant peut résilier sa procuration (pour changer de mandataire ou pour voter directement) selon les mêmes formalités que pour son établissement.

À savoir : le mandant peut voter personnellement s'il se présente au bureau de vote avant que le mandataire ait voté à sa place.

Déroulement du vote : le mandataire ne reçoit aucun document.

C'est le mandant qui doit l'avertir de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente, muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier dans les mêmes conditions que les autres électeurs.

Attention, arnaque aux actes de naissance !

Plusieurs sites internet facturent un service de délivrance d'actes de naissance alors que leur obtention est gratuite en France !

Comme il est mentionné sur le site www.service-public.fr il n'y a pas de coût associé, sauf dans le cas particulier où « la copie d'un acte archivé et délivrée par courrier peut faire l'objet de frais au titre du support et du matériel utilisés ».

Lorsqu'on entre « acte de naissance » dans son moteur de recherche préféré, le site du gouvernement apparaît en première position après les liens publicitaires, placés en haut de page et repérables par la mention « annonce » sur fond jaune :

Ne cliquez pas sur ces liens, rendez-vous sur le site officiel www.service-public.fr, ou sur le site de la ville (www.mairie-henin-beaumont.fr) pour faire votre demande qui sera traitée GRATUITEMENT !

Délivrance des cartes d'identité : des changements à connaître

A compter du 14 mars prochain les CNI seront délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé.

Ce qui change :

- Lieu de la demande : elle pourra se faire dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil. Héninois : notre mairie est équipée, vos demandes continueront donc d'être instruites à la mairie de la ville.

- Sur rendez-vous : pour vous éviter une attente trop longue, vous êtes invités à prendre rendez-vous soit directement en mairie, soit par téléphone, soit via le site internet de la ville, soit directement sur le site www.rdv360.com

- Pré-demande : à partir du 14 mars, il vous sera possible d'effectuer une pré-demande de CNI en ligne sur www.ants.gouv.fr. Cette pré-demande devra être imprimée, ou vous pourrez vous rendre en mairie avec le numéro directement transmis par le service en ligne. Les données seront alors directement récupérées sur les dispositifs de recueil.

- Mise à disposition de la carte : les usagers seront avertis par SMS. Veillez à retirer vos titres dans les 3 mois, sans quoi ils seront détruits. Les délais de délivrance devraient être les mêmes que pour les passeports (5 à 8 jours).

Les agents du service CNI-Passeport sont à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h (en période de vacances scolaires : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30) ; tel : 03.21.74.99.87. – 03.21.74.99.88. – 03.21.74.99.96.

LE SERVICE DES ESPACES VERTS



HORizontalement :

1- On ne peut pas reprocher au personnel de ce service municipal de fumer ! -2- Elle prend de gros cachets - A faire pour que ce ne soit plus cru -3- Fleuris dès le printemps par le service des espaces verts -4- Tendus pour servir - Chiffres romains - Face retournée -5- Sites embellis par le service des espaces verts - Coeur de perles -6- Un peu d'espoir - Peut être un bon atout en main - Poisson rouge -7- Verdoyants dans nos parcs publics et gérés par le service des espaces verts - Ile d'Inde -8- Le père de Jarry - Deux fois à l'Est - Lettres à tamponner -9- Ils aiment arborer de belles bottes -10- Donne de la couleur - Arrive avant nous -11- Entrée à Fécamp - Il encourage la montée des verts ! -12- Maison de la culture - Noble troyen -

VERTICALEMENT :

A- Verts pour ce service municipal de notre ville - Verts mais jamais fleuris -B- Elle adore les plateaux garnis - Au bout de l'allumette -C- Entretien par le service des espaces verts -D-Réalisé en atelier - Mouilles la chemise -E- Boule renversée - Union d'un continent -F- Parla fort (s') - Cité antique - Infinitif -G- Deviendrai aigre - En feu -H- Existence - Outils pour boucher -I- Anneaux mais pas alliances - Prend en filature -J- N'est pas sans portée - C'est idem - Généreux quand il vient du coeur -K- Lieux de promenades rendus agréables par le service des espaces verts - Terme de chimie -L- C'est un patron - Pousse dans nos espaces verts - Utilise -

SOLUTIONS DU MOIS PRÉCÉDENT

HORizontalement :

1- COMMERCANTS -2- OUI - NUIRAI -3- VÊTEMENTS (affaires = sens effets, vêtements) -4- SOLDES - STOCK -5- OS - E.E. -6- MAGASINS - CEP -7- VENDRE -8- (bonnes) AFFAIRES - VAR -9- TE - IN - SI -10- ETIQUETTES -11- U.E. - UBU - END -12- POURCENT (exemple moins 50 %) -

VERTICALEMENT :

A- CONSOMMATEUR -B- OU - OSA - FÊTE -C- MIVL - GIF -D- EDEA - (statu-) QUO -E- ENTEES - UBU -F- RUES - RIEUR -G- CIM - INVENT -H- ARES - SES - TUE -I- NANTI - TE -J- TITO - CDV - SET -K- SCIERAS -L- PERIODE (des soldes) -

Les groupes s'expriment sous leur responsabilité dans le cadre des dispositions prévues par la loi n°2002-276 du février 2016 relatives à la démocratie de proximité. La répartition de l'espace d'expression est proportionnelle au nombre de conseillers municipaux

Groupe Majorité municipale

L'opposition harcèle la mairie : c'est vous qui payez !

Vous pensiez avoir tout vu avec l'opposition ? Vous pensiez qu'on ne pouvait pas descendre plus bas dans les mesquineries, les bassesses et l'obstruction ?

Et bien sachez que des élus de l'opposition harcèlent la Mairie pour des broutilles et que l'ardoise se révèle salée pour le contribuable. Vous vous souvenez de la polémique à propos des arbres de la rue Berlioz ? Au total, l'obstruction de l'opposition aura coûté plus de 15.000 euros aux habitants entre les frais d'engins, les expertises, avocats et personnels immobilisés. 15.000 euros pour, au final, davantage d'arbres plantés qu'auparavant.

Et cela continue avec une dizaine de procès devant le tribunal administratif en 3 ans. Demande d'interdiction de la crèche de Noël, demande d'annulation du règlement intérieur, référés pour tout et n'importe quoi, pinnailage sur les questions orales : ce sont des dizaines de procédures auxquelles la Mairie doit faire face et pour lesquelles elle doit solliciter des avocats. Un coût financier non négligeable pour les contribuables, pris en otage par une opposition bête et méchante, jalouse de la réussite du maire.

La démocratie permet à chacun de s'exprimer. A ce titre, nous attendons depuis 3 ans les propositions constructives de l'opposition en matière d'urbanisme, de gestion, de sécurité, de scolarité. En 3 ans, ses représentants n'ont déposé qu'un seul amendement : la suppression du budget des manifestations, induisant la suppression du marché de Noël, des célébrations du 14 juillet ou d'Hénin-Plage !

Rien ne trouve grâce à leurs yeux et même la tenue d'un festival rock est sujette à la critique. Hénin rock festival a pourtant été un grand succès populaire, mais les soi-disant défenseurs de la culture l'ont tout simplement boycotté, aucun élu de l'opposition n'ayant daigné être présent !

Ce sabotage généralisé doit maintenant cesser, tout comme la course au buzz dont l'objectif est de faire parler de soi sur le dos des habitants ou au détriment de l'image de notre ville.

Les élus d'opposition ont toute leur place dans notre ville, à condition qu'ils cessent leur travail de sape et de dénigrement systématique. Il en va de l'honneur des Héninois et des Beaumontois !

Les élus de la majorité - contact : majorite.heninbeaumont@gmail.com

Groupe Agissons unis pour Hénin-Beaumont

Beaumont : stop à la bétonisation ! Autoroute, ligne TGV, Ikea et Maison +, entrepôts logistiques : ceux qui habitent Beaumont ou avaient l'habitude de traverser ces vastes étendues champêtres à vélo savent à quel point la partie « village » de notre commune a été défigurée et bétonnée. Au mois de décembre dernier, le Conseil Municipal a pu prendre connaissance de l'enquête publique relative au plan local d'urbanisme, et du fait que la chambre d'agriculture a émis un avis défavorable sur le projet. Sous Briois comme sous Dalongeville, les terres agricoles disparaissent pour devenir des zones commerciales et des lotissements. L'âme villageoise de Beaumont doit être préservée. Parce qu'elle est notre patrimoine. Parce que ses exploitations agricoles sont notre avenir si nous voulons pouvoir proposer dans toutes les cantines de la ville une alimentation locale et de qualité. Parce que ces parcelles non bétonnées sont l'assurance vie qui nous épargne des inondations dans les épisodes de fortes pluies qui vont s'intensifier à cause du dérèglement climatique. **M. Tondelier, E. Binaisse, S. Filipovitch, G. Gorillot, D. Noël et S. Rogé agissonsunispourheninbeaumont@gmail.com**

Note du directeur de la publication : Il est dommage que les élus de l'opposition découvrent seulement maintenant la bétonisation du village de Beaumont. Pourtant, ce sont bien les précédentes municipalités socialistes, au sein desquelles siégeaient écologistes et communistes qui ont voté Parcolog 1 et 2, Ikea, la nouvelle sortie d'autoroute... Parmi eux, un élu actuel de l'opposition, alors adjoint de Gérard Dalongeville. On ne l'a jamais entendu protester contre la bétonisation de Beaumont.

A croire que les élus d'opposition sont de véritables opportunistes...

Vos rendez-vous

Du bois, du tissu, de la peinture... Pâques sera déclinée sous toutes ses formes lors de la prochaine exposition-vente du club Amitié de la Résidence Louis Pasteur. Mme Breton, présidente de l'association, vous donne rendez-vous pour cet après-midi festif autour d'un goûter et d'un tour de chant proposé par Jean-Raymond.

Jeudi 6 avril à partir de 14 h 30
Entrée gratuite - Ouvert au public

Renseignements : Résidence Autonomie Louis Pasteur - 03.21.20.14.92

Mercredi 1^{er} mars

Spectacle Une cosmonaute est un souci dans notre galaxie : 15 h, L'Escapade ; renseignements au 03.21.20.06.48.

Samedi 4 mars

Bourse aux jouets et aux vêtements de l'association Body Dance, avec la participation des Gladiators 62 : de 9 h à 18 h, salle J. Prévert ; 3 € la place ; sur réservation les mercredis au 06.21.70.30.87 ; restauration et buvette sur place.

Trophée fédéral du département, organisé par Hénin gym : de 14 h 30 à 18 h 30, Espace François Mitterrand.

Matchs amicaux du FC Féminin : de 14 h à 16 h, terrain Henri Noch de l'Espace François Mitterrand.

Dimanche 5 mars

Challenge Auguste Occe, organisé par les Cracks de Mulot : de 10 h à 13 h 30, salle Birembaut.

Mardi 7 mars

Don du sang : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30, place Limousin (Beaumont).

Mercredi 8 mars

Tournoi de Hénin bridge : de 14 h 30 à 21 h, salle L. Jouhaux.

Vendredi 10 mars

Commémoration du 111^e anniversaire de la Catastrophe des mines de Courrières : 18 h, cimetière centre.

Du vendredi 10 mars au dimanche 2 avril

Tournoi open Volvo du Tennis club héninois : de 18 h à 2 h en semaine, de 9 h à 2 h le week-end, Espace François Mitterrand

Samedi 11 mars

Bal costumé de l'Amicale Laïque de Beaumont : 14 h, salle E. Lalo ; sur inscription les mercredis après-midi de 15 h à 17 h 30 ; renseignements au 06.95.65.61.48.

Loto de l'Union fédérale : ouverture des portes à 12 h, début des jeux à 15 h, salle Prévert ; renseignements au 07.83.57.46.86.

Matchs amicaux du FC Féminin : de 14 h à 16 h, terrain Henri Noch de l'Espace François Mitterrand.

18^e tournoi de judo de Hénin judo jujitsu : de 11 h à 19 h, Espace François Mitterrand.

Soirée dansante années 80, par l'APE J.-J. Rousseau : 18 h 30, salle La Polonia ; réservations au 06 74 36 41 60 ; tarif 4 €.

Samedi 11 et dimanche 12 mars

Bourse en tous genres de Darcy en folie : de 9 h à 18 h, salle A. Debeyre ; renseignements au 06.01.82.73.18. 3 € la table

Dimanche 12 mars

Tournoi d'échecs « Match nationale 4 » organisé par La Tour Prends Garde : de 13 h 30 à 21 h, salle L. Jouhaux.

Vide-grenier de l'APE J.-J. Rousseau : de 9 h à 18 h, salle La Polonia ; renseignements au 06.74.36.41.60.

Pièce de théâtre Mémoires d'un rat : 15 h, L'Escapade ; spectacle gratuit ; renseignements au 03.21.74.99.99.

Mercredi 15 mars

Repas du Club de l'âge d'or : 12 h, salle L. Jouhaux ; renseignements au 06.73.09.80.40.

Samedi 18 mars

Couscous du FC Beaumont : 20 h, salle E. Lalo ; renseignements au 06.09.55.57.23.

Bourse aux vêtements de Passion Fitness : de 9 h à 17 h, salle A. Debeyre ; renseignements au 06.82.29.49.00.

Concert de la Saint-Patrick, dans le cadre du Tremplin rock : 19 h 30, salle La Polonia ; entrée 5 € ; renseignements au 06.18.64.39.02.

Concert de Mariana Ramos : 19 h, L'Escapade ; renseignements au 03.21.20.06.48.

Concours fédéral de tripléte, organisé par Hénin-Beaumont pétanque : de 15 h à 21 h, boulodrome du stade Birembaut.

Mini-tournoi interne de la catégorie loisirs de la GR héninoise : de 15 h à 17 h 30, Espace François Mitterrand.

Dimanche 19 mars

55^e anniversaire du Cessez-le-feu de la Guerre d'Algérie :

- 10 h 30 : cérémonie au cimetière centre ;
- 11 h : cérémonie au Monument aux morts de Beaumont ;

- 11 h 20 : réception à la Maison des sociétés patriotiques .

1/16^e et de finale de Coupe de France d'échecs La Tour prends garde - Marcq-en-Barœul : 15 h, salle L. Jouhaux.

Championnat départemental UFOLEP par équipes, circuit national et circuit jeunesse organisés par la GR héninoise : de 9 h 30 à 12 h 30, Espace François Mitterrand.

Championnat de cartel, organisé par les Cracks de Mulot : de 10 h à 13 h 30, salle Birembaut.

Mercredi 22 mars

Compétition régionale de bridge : de 14 h à 21 h ; Salle Léon Jouhaux

Vendredi 24 mars

Soirée années 80 organisée par le Lions club : 20 h, salle La Polonia ; 5 € pour les enfants jusqu'à 12 ans, 10 € pour les adultes ; renseignements au 06.12.98.33.36.

Pièce Média : 20 h, L'Escapade ; renseignements au 03.21.20.06.48.

Samedi 25 mars

Soirée Italienne avec repas dansant, en partenariat avec l'APE Breuval : 19 h, maison de quartier M. Thorez ; participation 2 € ; renseignements au 06.35.27.83.33.

Bal Folk organisé par l'Amicale laïque : 20 h 30, salle La Polonia ; entrée 6 € ; petite restauration sur place ; renseignements au 06.32.77.12.89.

Samedi 25 et dimanche 26 mars

Vide-grenier de l'APEL Sainte-Jeanne d'Arc et Saint-Louis : de 9 h à 17 h 30, salle J. Prévert ; renseignements au 06.16.21.51.28.

Loto organisé par AC Samsonite : 14 h, salle A. Debeyre.

Dimanche 26 mars

30^e anniversaire des clubs du Temps de vivre : de 10 h à 12 h, salle du Colysée.
Etape nationale U14 de fleuret masculin et féminin, organisé par le Cercle d'escrime Hénin-Beaumont : de 8 h à 18 h, Espace François Mitterrand.

Mercredi 29 mars

Loto du Club de l'âge d'or : 14 h, salle L. Jouhaux ; renseignements au 06.73.09.80.40.

Vendredi 31 mars

Réception de la délégation de la ville jumelée de Herne : 18 h 30, Salons d'honneur de l'hôtel de ville.

03 21 20 47 66
09 62 15 88 63

Chemin de Bois Bernard - 62110 Hénin Beaumont
07.61.00.67.87

tél : 03 21 20 70 71 - fax : 09 81 82 70 71

Venez nous rejoindre sur Facebook :
Pizza Enzo Hénin Beaumont